



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 30 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 mai 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

an					COMpte RENDU DE LA DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22)					
an	Mois	Jour	QN°	Subd						
2024	05	30	15	00						
ÉLUS		26							CONVOCAION	24-05-2024
PRÉSENTS MAXI		21							RÉUNION	30-05-2024
MANDANTS		02							AFFICHAGE	31-05-2024
ABSENTS		03							TRANSMISSION	04-06-2024
APTES A VOTER		23							Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS				
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES				
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X						
	MONNIER Philippe		1er Adjoint	X						
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X						
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X						
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X						
	POUGET Léo		5è Adjoint	X						
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X						
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe			X	Philippe MONNIER			
	HUET Jean-Marie		CMD1	X						
	CHARLOT Karine		Conseillère	X						
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère	X						
	DONNARD Roxane		Conseillère	X						
	DURAND Philippe		CMD2	X						
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X						
	LANCESSEUR Christian		CMD3			X	Henri LABBE			
	MINORITÉ	LESNARD Pierre		CMD4		X				
MANIS Cécile		Conseillère		X						
ROUXEL Benoit		CMD5		X						
MANIS Jean-Paul		Conseiller	X							
LEMEE Ginette		Conseillère	X							
MORIN Yannick		Conseiller	X							
CHALVET Maryvonne		Conseillère	X							
DETREZ Nicole		Conseillère	X							
RENAUT Sylvain		Conseiller	X							
LOLIVE Jean-Paul		Conseiller	X							
LE BRICON Bruno		Conseiller	X							
<b>A</b>	<b>DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS</b>			<b>21</b>	<b>3</b>	<b>2</b>				

## 15- Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 10 septembre 2020, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, il informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises ou déléguées le cas échéant à ses adjoints :

- 2024-04 : Tarifs municipaux 2024 – Tarifs campings municipaux
- 2024-05 : Déclaration d'intérim au sens de l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 2024-06 : Attribution de marché public de travaux requalification urbaine et paysagère de Caroual phase 1 – aménagement du parking, de la rue des Evettes et de l'avenue de Caroual Lot 1 : Voirie.
- 2024-07 : Attribution de marché public de travaux requalification urbaine et paysagère de Caroual Lot 2 : espaces verts
- 2024-08 : Tarifs municipaux 2024 – restauration hors scolaire
- 2024-09 : Tarifs municipaux 2024 – Tarifs spectacles d'été dans le cadre de R Classique
- 2024-10 : Attribution marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et rénovation du cinéma
- 2024-11 : Reprise d'alignement – l'hôtel Morin (Saint Pabu) parcelles Section F n°1466-1467-1468
- 2024-12 : Reprise d'alignement rue du clos Neuf Parcelle section AC n°766

Le conseil municipal prend acte

Le secrétaire de séance

Josyane BERTIN

ERQUY, Le jeudi 30 mai 2024

Le Maire,

Henri LABBE

